

PREPARATION AGREGATION EXTERNE ANGLAIS

· PREPARATION AGREGATION EXTERNE ANGLAIS

La formation a lieu sur le Campus Berges du Rhône (centre de Lyon) et se déroule sur 600h. Les cours commencent mi-septembre et préparent dès cette période à la fois aux épreuves de l'écrit et à celles de l'oral. Ils offrent un contenu de qualité

Présentation

La formation a lieu sur le Campus Berges du Rhône (centre de Lyon) et se déroule sur 600h.

Les cours commencent mi-septembre et préparent dès cette période à la fois aux épreuves de l'écrit et à celles de l'oral. Ils offrent un contenu de qualité dispensé par des universitaires spécialistes des questions/œuvres au programme ayant officié ou officiant au jury. Ils proposent un entraînement régulier, intensif et individualisé aux formats spécifiques des épreuves, véritable clé de la réussite au concours.

L'emploi du temps laisse aux préparateurs de larges plages libres pour les lectures et les révisions personnelles.

Des entraînements dans les conditions du concours sont proposés : plusieurs devoirs sur table et un concours blanc (pour préparer l'écrit), ainsi que de nombreuses colles (pour préparer l'oral). La promotion annuelle compte en moyenne 25 personnes et les résultats sont excellents : en 2019, 5 admis dont 2 dans les 10 premiers au classement (pour une promotion plus réduite); en 2020, 9 admis ; en 2021 et en 2022, tous les admissibles ont également été admis (7 en 2021 ; 8 en 2022) ; en 2023, 3 admis dont 2 dans le premier tiers du classement (sur 6 admis au total dans l'académie de Lyon) ; en 2024, 8 admis ; en 2025, 6 admis. En 2026, au moment de la mise en ligne de ce texte (avant les oraux), nous avons 17 admissibles.

Nous proposons aussi une formation adaptée et personnalisée aux collègues exerçant déjà dans des établissements d'enseignement secondaire et souhaitant présenter à la fois agrégation interne et agrégation externe. Comme à l'agrégation externe, nous obtenons tous les ans d'excellents résultats à l'agrégation interne : en 2023, 8 admissibles dont 6 admis (dont 2 dans les 10 premiers du classement national) ; en 2024, 7 admis ; en 2025, 9 admis et en 2026, 6 admis dont 3 dans les 20 premiers. N.B: sur 70/85 postes mis au concours. La très grande majorité de ces lauréats et lauréates étaient aussi inscrits/inscrites à la préparation à l'agrégation externe à l'Université Lumière Lyon 2.

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Public ciblé

Une maîtrise parfaite de la langue anglaise et une culture générale d'angliciste très solide.

Discipline(s)

- Langues Civilisations
- Éducation Enseignement Formation E-learning

Responsable(s) de la formation

[Frédéric HERRMANN](#)

Contact secrétariat

[Niousha ASGHARI LAVARJANI](#)

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures pour l'année préparatoire au concours de l'agrégation d'anglais se font sur [eCandidat](#)

Les pièces à fournir :

- un CV mentionnant clairement votre parcours universitaire (années, lieux, spécialités et mentions, sujets de mémoire, par ex),
- le diplôme de M2, ou à défaut un relevé de notes de M2, ou un titre équivalent (par exemple, CAPES, certificat d'ancienneté, ou autre diplôme national ou européen...).

Veuillez consulter également le [site du ministère](#)

Pour vous inscrire à l'agrégation externe, vous devez au plus tard le jour de la première épreuve d'admissibilité :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la principauté d'Andorre, de la Confédération Suisse ou de la principauté de Monaco,
- jouir de vos droits civiques et ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions d'enseignant,
- être en position régulière au regard des obligations du service national.

Pour vous inscrire au concours externe, vous devez, à la date de publication des résultats d'admissibilité, être titulaire : · d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent, · ou d'un titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins cinq années acquis en France ou dans un autre État (dans ce cas, le titre ou diplôme doit être attesté par l'État dans lequel il a été délivré et traduit par un traducteur assermenté).